

Les médias et plus particulièrement les sites internet – les blogs et célèbres plateformes de partage tels que *youtube* ou *dailymotion* – se sont rapidement emparés du sujet en diffusant les avis des uns et des autres sous la forme d'articles et de vidéos semblant ainsi renforcer la polémique naissante.

Au-delà du coup médiatique porté par cette déclaration politique surprise sur l'enseignement de la Shoah et des différentes controverses qui l'ont accompagnée, cette initiative pose de manière plus générale la question des finalités et responsabilités de l'école républicaine et laïque face aux crimes contre l'humanité (extermination, réduction à l'esclavage, déportation, privation grave de liberté, etc.). On peut notamment se demander dans quelle mesure et de quelle manière l'école doit et peut se porter garante du devoir de mémoire des atrocités perpétuées envers des populations civiles en confiant cette mémoire aux élèves.

Un débat politique

Interrogés à ce sujet, un certain nombre d'acteurs et responsables politiques (de gauche à droite, comme au centre), de journalistes et d'historiens ont fait connaître leurs points de vue relatés notamment par de grandes radios et quotidiens français.

Pour le premier secrétaire du Parti socialiste François Hollande, «chaque fois que l'on peut faire transmettre les exigences du devoir de mémoire, il faut le faire», a-t-il affirmé dans un premier temps sur France Info. A ceci s'ajoute la déclaration de Jean-François Copé, président du groupe Union pour un mouvement populaire (UMP) à l'Assemblée nationale, selon lequel «l'antisémitisme et le racisme sous toutes leurs formes sont des fléaux que nous devons combattre avec virulence et, comme l'a dit Nicolas Sarkozy, cela se combat dès l'enfance».

François Bayrou, président du Mouvement démocrate (MoDem) et ancien ministre de l'Education nationale, questionne, quant à lui, le mélange de genres entre l'histoire et l'émotion qui pose de lourdes questions sur la manière dont l'école peut être utilisée en jugeant «juste que les enfants en soient informés et éduqués, mais [estimant] sans doute éminemment plus discutable qu'ils soient émotionnellement plongés dans ces drames». Ce point de vue rejoint celui de Dominique de Villepin, ancien premier ministre et membre de l'UMP, déclarant sur des ondes de radio, «que la charge d'un enfant mort, c'est quelque chose de très lourd à porter».

Quelle que soit leur sensibilité politique, tous s'accordent sur la nécessité de parler des événements douloureux de l'histoire à l'école afin d'apprendre aux enfants les leçons à tirer du passé. Dans ce contexte, les crimes commis envers des peuples, à tout moment de l'histoire, peuvent devenir des contenus d'apprentissage pertinents. L'histoire devrait en effet pouvoir s'enseigner et s'étudier sans tabou ni détour aux questions posées par les élèves.

Leur faire porter le souvenir d'un enfant mort? L'idée est décriée de tous côtés



© Philippe Martin

Crimes contre l'humanité et missions de l'école

L'annonce de Nicolas Sarkozy, président de la République française, d'imposer à des élèves âgés de 10 ans le souvenir de l'un des onze mille enfants français juifs victimes de la Shoah lors de la Seconde Guerre mondiale a suscité de nombreuses réactions.

Contre une mémoire fardeau

Certains semblent en revanche partagés entre le souhait de préserver une mémoire légitime et le fardeau à faire porter à des enfants de 10 ans en les nommant responsables d'un fragment de vie d'un enfant mort. Les doutes et désaccords ne portent donc pas sur la pertinence d'enseigner des événements tragiques mais sur l'usage émotionnel d'une telle démarche qui divise, y compris au sein de la communauté juive. A cet égard, Simone Veil, présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et ancienne déportée, n'a pas hésité à fustiger cette idée en déclarant qu'«on ne peut pas demander à un enfant de s'identifier à un enfant mort. Cette mémoire est beaucoup trop lourde à porter.» Elle rappelle qu'après la guerre, les anciens déportés ont rencontré beaucoup de difficultés à parler à leurs proches de leur vécu et souhaitent aujourd'hui encore épargner leurs enfants et petits-enfants. La charge émotionnelle véhiculée à travers l'identification à un personnage réel produit plus de malaises que d'adhésions.



L'école doit former des citoyens critiques, responsables non du passé mais de l'avenir

En même temps, la lecture de récits vécus par des enfants de la même tranche d'âge (tels que la biographie d'Anne Frank ou le roman de Joseph Joffo intitulé *Un sac de billes*) participe à une prise de conscience d'une réalité touchante, choquante, dérangeante et surtout d'une réalité possible à laquelle les enfants peuvent facilement s'identifier. Beaucoup d'enfants et d'adolescents s'intéressent ainsi à des périodes de l'histoire à travers ces récits individuels. Dans certains établissements du secondaire, des personnes âgées (ayant survécu à la déportation) ont souvent été invitées à témoigner de leur passé à des jeunes adultes. Il apparaît dès lors judicieux de profiter et d'encourager l'intérêt suscité par ces lectures, ces rencontres, les nombreux documentaires et fictions sur ce sujet, tout comme la découverte de lieux témoins de l'histoire (les camps d'Auschwitz, la maison d'Anne Frank, etc.).

Il reste que confier la mémoire d'un enfant décédé dans de telles circonstances à de jeunes élèves (et non de jeunes adultes) dépasse la seule prise en compte de leurs intérêts pour les destinées d'autres individus, susceptibles d'être exploités dans un cours d'histoire. En cherchant à émouvoir les enfants, le devoir de mémoire proposé semble difficilement compatible avec la prise de distance nécessaire à la compréhension d'un conflit et de ses enjeux. Christophe Pourchasson, historien français, se demande même si en préférant l'usage émotionnel à l'usage historique, on ne trahit pas la mission de l'école qui est celle d'élever les esprits.

L'enseignant aux prises avec l'avenir

D'un autre côté, les enseignants et spécialistes dans ce domaine savent à quel point on n'apprend pas en évacuant ou en neutralisant toute dimension affective. On ne peut probablement pas élever les esprits sans émotions. Toute la question (ou plutôt les questions) réside

donc dans la manière d'amener les enfants à apprendre, et surtout dans ce que l'école cherche à leur faire apprendre: l'histoire peut-elle en effet s'étudier à travers le destin d'un enfant, d'une religion? L'école laïque ne risque-t-elle pas d'attiser les antagonismes en semblant privilégier une religion au détriment d'une autre? L'école doit-elle confier la mémoire du pays et de son histoire à de jeunes élèves en risquant de leur faire porter le poids de la culpabilité? L'école vise-t-elle cette responsabilité-là? Ne doit-elle pas davantage former des citoyens critiques qui – en connaissance de cause et pas uniquement en mémoire d'enfants décédés – deviennent responsables non pas du passé mais de l'avenir?

Les recherches menées par Charles Heimberg, historien genevois et spécialiste dans le domaine de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah, permettent d'y voir plus clair et de comprendre quels sont les objectifs poursuivis par l'enseignement de l'histoire dans une société démocratique. Dans un article paru dans le quotidien suisse *Le courrier*, il écrit que «l'enseignement des sciences sociales dans l'école publique n'a pas d'autre sens que d'aider tous les élèves à se situer dans le monde dans lequel ils vivent, à mobiliser des outils d'analyse et de mise à distance critique et à se préparer à exercer leur rôle dans la société et notamment leur citoyenneté en toute connaissance de cause. Il a donc pour but, dès les premiers degrés, de mener progressivement à l'acquisition de savoirs qui permettent le libre exercice de la pensée critique». Dans cette perspective et comme d'autres spécialistes dans ce domaine, il plaide en faveur d'un enseignement qui amène les élèves à confronter différents points de vue sans rester enfermés dans la seule perspective des victimes.

Faire confiance aux jugements des professionnels

Ces différents apports permettent d'entrevoir les limites de toute démarche pédagogique en histoire chargée affectivement et ancrée dans une perspective unique, dès lors qu'il s'agit d'apprendre aux élèves à adopter une posture critique en se distanciant et en questionnant les si faciles évidences. Dans une société démocratique, l'école ne devrait pas se sentir responsable de confier la mémoire du passé à ses élèves, mais devrait surtout rechercher à les éduquer à la citoyenneté afin de développer auprès de chacun un esprit critique et analytique qui les rendrait incapables d'accepter toute forme d'exclusion, d'injustice et de racisme. Est-ce l'une des finalités de l'école? Nous sommes sans doute nombreux à le croire et à l'espérer en nous demandant aujourd'hui de quelle manière y parvenir et en choisissant de faire confiance aux jugements des enseignants. Ce sont aussi et surtout eux les spécialistes qui sont confrontés à cette problématique et qui ont justement la charge de préparer les enfants à devenir des adultes responsables, capables d'appréhender leur réalité.